



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion à 5 h le 20 novembre 2006

## Négociations avec les médecins spécialistes Les patients ne doivent pas faire les frais

Montréal, le 20 novembre 2006 – De toute évidence, une partie de bras de fer se joue actuellement entre le gouvernement du Québec et les médecins spécialistes. Le président du Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), Jean-Marie Dumesnil, ne peut s'empêcher de constater que ce sont les malades qui en feront les frais : « Nous continuons d'avoir pleinement confiance en la qualité des soins que donnent les médecins spécialistes du Québec, mais nous craignons que la situation actuelle ait une incidence grave sur les soins de santé. »

Au nom des patients dont il est une voix officielle, le RPCU ne peut que dénoncer la rigidité de certains groupes de médecins spécialistes, qui ont annoncé les moyens de pression auxquels ils auront recours s'ils n'obtiennent pas ce qu'ils veulent. Les orthopédistes, les intensivistes et les obstétriciens-gynécologues se sont déjà manifestés, et on peut s'attendre à ce que d'autres leur emboîtent le pas. Or, des personnes en attente d'une chirurgie depuis très longtemps risquent de voir l'intervention reportée. Les urgences, déjà engorgées, pourraient ne plus suffire à la tâche. Les futures mamans, quant à elles, n'auront bien sûr pas le choix d'accoucher lorsque le moment sera venu, sans toutefois avoir la paix d'esprit nécessaire pour que tout se déroule sans anicroche, sachant qu'elles ne peuvent compter sur la présence de leur propre médecin.

Par ailleurs, le fait que des spécialistes refusent de donner de l'enseignement aux étudiants en médecine pourrait avoir des répercussions à court terme : s'ils voient la fin de leurs études repoussée, il faudra attendre un an de plus avant que de nouveaux diplômés viennent combler les effectifs, alors qu'ils sont déjà insuffisants pour répondre à la demande.

Le peu d'ouverture dont fait preuve le Dr Gaétan Barrette, nouveau président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, est loin d'être rassurant. « La population – et plus particulièrement les personnes vulnérables – ne doit pas être prise en otage. Sa sécurité doit passer avant les intérêts personnels de ceux qui ont prêté le serment d'Hippocrate », insiste M. Dumesnil. Il souhaite que la Fédération demande à ses membres de surseoir à leurs moyens de pression et accepte l'offre de médiation que leur propose le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard. « Le gouvernement a le devoir de tenir compte de la capacité de payer des citoyens, conclut le président du RPCU. Nous ne pouvons qu'espérer un règlement rapide et raisonnable, afin de rassurer une population dont la confiance à l'endroit du système de santé est fortement ébranlée. »

Le Regroupement provincial des comités des usagers est un interlocuteur de premier plan auprès des instances gouvernementales, de la population et des médias. Il se veut le porte-parole de toutes les catégories de comités des usagers et de comités des résidents de tous les établissements de santé et de services sociaux, publics et privés, conventionnés et autofinancés au Québec. Son rôle est de les représenter et de leur permettre de participer aux grands débats au même titre que toutes les autres associations dans le domaine de la santé et des services sociaux.

- 30 -

Source : Jean-Marie Dumesnil

Téléphone : 450 635-0850 ; cellulaire : 514 772-5921 ; téléavertisseur : 514 997-4572